

MARINES VOYAGES

AGENCE de la POSSESSION

AGENCE de SAINT PIERRE

AGENCE de SAINT ANDRE

0262 71 59 33 – 0693 200612

reservation@marines-voyages.com

www.marines-voyages.com

NEW :
COSTA
SMERALDA



DISNEYLAND

**CROISIERE + SEJOUR A DISNEY
PARIS**

À partir de

2295,00€*

VOLS
REUNION/PARIS/REUNION
TRANSFERT
PARIS/MARSEILLE/PARIS



VOLS + CROISIERE + TOUS LES TRANSFERTS

Du 16 au 27 juillet 2022 à partir de 2295,00 €* (Vacances scolaires)

***Cabine intérieure** *Enfant de 2 ans à moins de 12 ans : - 15 % du tarif. * Supplément single : 450 €

Cabine extérieure + 275 €

Cabine balcon + 495 €



PROGRAMME 12 JOURS :

MARSEILLE - BARCELONE - PALMA DE MAJORQUE - ROME - PALERME - SAVONE

Jour 1 REUNION/PARIS 16/07/2022

Départ de l'aéroport de Roland Garros. Envol en direction de Paris. Dîner et nuit à bord.

Jour 2 PARIS/MARSEILLE 17/07/2022

Petit déjeuner à bord. Arrivée à Paris dans la matinée. Transfert vers Marseille (vol ou TGV) puis au bateau. Début de la croisière en pension complète, selon l'heure de l'embarquement déjeuner buffet à bord.

Itinéraire de la croisière en pension complète

MARSEILLE



Marseille, la plus ancienne ville de France, est l'un des ports les plus importants de la Méditerranée. Entouré par des collines et des criques, communément appelées les calanques, la ville possède un nombre important de sites archéologiques comme la grotte Cosquer et ses peintures rupestres incroyables. Marseille rassemble de nombreux bâtiments historiques dont le plus connu est celui de la Cathédrale de Notre Dame de la Garde qui veille sur le port et ses habitants.

Pour profiter de la ville et de son atmosphère, le Vieux Port et le quartier historique du Panier sauront vous transmettre le charme de Marseille. Étendue sur une distance de 27 km, la métropole renferme une richesse culturelle importante qui s'affiche à travers le Palais Longchamp ou le nouveau musée des civilisations, le MUCEM qui de par son architecture, semble flotter dans l'eau.

Jour 3 BARCELONE 18/07/2022

Barcelone, est une ville connue pour son importance touristique et culturelle. La ville possède l'un des plus grands ports d'Espagne et de la Méditerranée disposant de neuf terminaux, dont sept dédiés à la croisière touristique. La capitale de la région de la Catalogne renferme une richesse architecturale allant des ruines romaines à des bâtiments marquant l'époque du Modernisme. Considérée comme la ville de Gaudi, l'architecte catalan a marqué la ville de son empreinte avec des édifices mondialement connus comme la Sagrada Família, la Casa Milà, la Casa Batlló et le très célèbre Parc Güell. La ville se distingue par son atmosphère méditerranéenne que l'on retrouve à travers le quartier Gótico ou en se promenant sur l'avenue des Ramblas parsemée de petits commerces de fleurs, d'où vous découvrirez le marché de la Boqueria et ses jambons ibériques. La colline du Montjuic et son téléphérique qui vous y emmèneront, vous offriront un panorama exceptionnel sur la ville, son port et ses plages. Ainsi, Barcelone est une destination de croisière qui regorge de lieux à visiter souvent cachés dans de petites ruelles où vous pourrez déguster la gastronomie locale, plus connue sous la forme de tapas.



Jour 4 PALMA DE MAJORQUE 19/07/2022



Palma de Majorque, la capitale de la plus grande île des Baléares dispose d'un port important situé dans le centre-ville.

La ville vous accueille avec une magnifique vue de la cathédrale « La Seu », un bâtiment emblématique de Palma de Majorque. Durant votre escale de croisière, les rues pavées de la capitale vous emmèneront au Palais l'Almudaina, une des résidences du roi d'Espagne, à l'ancienne bourse de commerce du 15^{ème} siècle, *la Lonja* ou bien encore au château de Bellver niché sur une colline recouverte de pins.

La visite de la ville ne pourra se faire sans découvrir les célèbres grottes du Drach qui cachent en leurs fonds les plus grands lacs souterrains au Monde. L'île regorge également d'une richesse naturelle et d'un relief montagneux avec la Sierra Tramontan, sorte de balcon sur la Méditerranée bordé d'oliviers et de criques à l'eau turquoise comme celle de Formentor.

Arrecife, capitale de Lanzarote, abrite l'un des ports les plus dynamiques de l'archipel des Baléares, Puerto Chico. La plupart des paquebots effectuant des croisières Arrecife font une halte dans ce terminal maritime pour permettre à leurs passagers de profiter des plus belles excursions proposées sur l'île. Les balades à Arrecife commencent idéalement par la découverte de la vieille forteresse dominant les quais.

L'ancienne capitale de l'île, Tegüise, se prête également à de jolies promenades lors d'une croisière Arrecife. Celle-ci se trouve à quelques minutes à peine du centre-ville. Pour peaufiner l'expérience, nombre de voyageurs partent à la découverte de Jameos del Agua, un paysage naturel d'origine volcanique redécoré par l'artiste César Manrique. Non loin de là se trouvent les caves spectaculaires de Los Verdes, une autre attraction incontournable de l'île. Les adeptes de shopping et les grands gourmands de leur côté trouveront de quoi satisfaire leurs envies autour du débarcadère.



Déguster les vins de Malaga, dans une des tavernes historiques de la ville.

Jour 5 JOURNEE EN MER 20/07/2022



Jour 6 PALERME 21/07/2022



Palerme, capitale de la Sicile, est l'un des principaux ports de croisière de Méditerranée.

Des milliers d'années d'histoire confèrent à la ville de Palerme, un patrimoine artistique et architectural unique, où coexistent des vestiges puniques, et de nombreux bâtiments marqués par les styles arabes, normands, baroques et néoclassiques. Les exemples de cette richesse culturelle se retrouvent dans les lieux comme l'église San Giovanni degli Eremiti de style normand sur laquelle figure cinq dômes rouges, d'inspiration arabe renfermant en leur centre, un jardin digne des Mille et une Nuits.

En vous baladant dans les rues de la ville, vous pourrez découvrir le marché Vucchiria qui se distingue par ses couleurs, ses odeurs et son activité bouillonnante. Autre lieu intéressant à visiter, il s'agit des catacombes des Capucins où sont regroupés plus de 8 000 corps pour vous offrir une expérience saisissante et mortuaire.

Si vous avez le temps, partez découvrir le volcan de l'Etna ou bien encore la ville baroque de Syracuse qui renferme un des patrimoines artistiques les plus importants de la région.

Jour 7 ROME 22/07/2022

Civitavecchia, construite sur un ancien site Etrusque de la préhistoire romaine, et aujourd'hui considérée comme le port de croisière de Rome, situé à 80km de la capitale italienne.

Rome "la Ville Eternelle" vous transportera dans un voyage à travers le temps grâce à ses innombrables monuments et vestiges archéologiques, comme le Colisée, ancien lieu de lutte des gladiateurs ou le Circus Maximus consacré aux courses de chars, à l'époque romaine. Parmi les nombreux lieux incontournables à visiter durant votre escale, ne pas oublier de jeter une pièce de la main droite dans la fontaine



de Trevi, et visiter le Panthéon, qui reste à ce jour l'édifice de l'époque Antique, le mieux conservé. Découvrez aussi le château de Castel Sant'Angelo, non loin du Vatican et laissez-vous surprendre par l'Autel de la Patrie à la Piazza Venezia, qui sera un des lieux idéaux avec les célèbres marches de la Piazza di Spagna, pour prendre une pause en mangeant une crème glacée. Côté nature, vous pourrez profiter d'un des plus beaux parcs d'Europe à la Villa Borghese, véritable poumon de la ville de Rome.

Jour 8 SAVONE 23/07/2022



Savone, située à environ 45 km de Gênes, est l'un des ports d'embarquements de croisière les plus importants en Italie, notamment pour la compagnie Costa Croisières. Parmi les endroits à visiter à Savone, vous ne manquerez pas la Tour Leon Pancaldo sur le port, qui servait à l'époque à surveiller la mer et qui figure comme un ancien vestige du mur d'enceinte qui entourait la ville. Pour vous offrir un point de vue imprenable sur la ville, rendez-vous à la forteresse de Priamar construite au XVI^e siècle, qui servit plus tard



de prison. Aux abords de la vieille ville, vous tomberez sur la « Torre del Brandale » dressée sur des arches gothiques, qui illustre sur ses frises, les familles puissantes de Savone de l'époque.

Un autre endroit à ne pas manquer à Savone est la chapelle Sixtine, récemment restaurée et aussi belle que celle qui se trouve à Rome commanditée elle aussi par le pape Sixte IV. En plus des nombreux musées, monuments historiques et sites archéologiques, la ville de Savone vous permettra de profiter d'une flore étonnante et d'une faune marine et terrestre diversifiée.

Jour 9 MARSEILLE/PARIS/DISNEY 24/07/2022

Petit déjeuner à bord. Débarquement à Marseille, transfert (vol ou TGV) à Paris, puis à l'hôtel Disney ou partenaire, distribution des chèques déjeuners, diners. Première visite du Parc..

Entrées aux 2 parcs Disney avec accès libre à tous les manèges, spectacles inclus et rencontres des personnages et parades.

Le plus grand parc d'attraction d'Europe – Les différents univers du parc :

Main Street, U.S.A.®

Retour en 1900. Découvrez le charme et l'hospitalité d'une petite ville des Etats-Unis du début du XXe siècle. Passez devant des boutiques de style victorien avant de prendre une calèche pour aller manger une glace au Gibson Girl Ice Cream Parlour. Comme au bon vieux temps, lorsque Walt Disney était petit garçon.

Frontierland®

Promenez-vous dans le Far West légendaire : croisière en bateaux à aubes, course folle à bord du train de la mine "Big Thunder Mountain", aire de jeux Pocahontas - Le Village Indien pour vos enfants, et frissons garantis à Phantom Manor.

Adventureland®

Adventureland vous attend avec son lot d'éclats de rire et de frissons. Vous rencontrerez des pirates en haute mer, vous échapperez au danger avec Indiana Jones ou vous grimpez aux arbres jusqu'à la Cabane des Robinsons.

Discoveryland®

C'est à Discoveryland® que les prédictions des grands visionnaires prennent vie. Explorez les confins de l'univers avec Space Mountain : Mission 2 ou Captain EO avec Michael Jackson.

Fantasyland®

Fantasyland est le plus merveilleux des Pays. C'est là que les contes de fées et les histoires qui ont inspiré les films d'animation de Disney prennent vie, comme par magie.



Nuit à l'hôtel.



Jour 10 DISNEYLAND PARIS 25/07/2022

Petit déjeuner à l'hôtel, vous avez toute la journée pour profiter du parc en pension complète.

Ne ratez pas le spectacle son et lumière en soirée, Nuit à l'hôtel.



Jour 11 DISNEY/PARIS/REUNION 26/07/2022

Petit déjeuner à l'hôtel, vous avez toute la journée pour profiter du parc, déjeuner dans le parc, rendez-vous pour la visite guidée de Paris en bateau mouche avec les vedettes du Pont Neuf, puis transfert à l'aéroport, envol en direction de la Réunion, dîner et nuit à bord.



Jour 12 REUNION 27/07/2022

Petit déjeuner à bord. Arrivée à la Réunion.



Le prix comprend :

- Vol Réunion/Paris/Réunion
- Transfert Paris/Marseille/Paris (vol ou train)
- Le service d'un interlocuteur de Marines Voyages
- Cocktail de bienvenue offert par le commandant
- Soirée de gala avec menu spécial
- Bains à hydro massage, la discothèque, la bibliothèque, les draps de plage, les chaises longues, la salle de sport, les transats, la piscine
- Les taxes portuaires
- Assistance porteur de bagage
- Les spectacles musicaux, cabaret, bals et fêtes tous les soirs
- Participation aux jeux, tournoi, chasse aux trésors, Karaoké,
- Concours de danse, soirée à thème...
- Une réunion d'information pour le groupe
- La pension complète pendant la croisière, sauf un déjeuner à Marseille le jour du débarquement.
Le déjeuner du jour 2 est compris à bord du bateau le jour de l'embarquement, fin du service de la restauration à 15h-15h30.
- Les assurances assistance, rapatriement, dommages aux bagages (si plus de 10 participants)
- Les transferts.

Le prix ne comprend pas :

- Vos dépenses personnelles
- Les options proposées pendant la croisière, coiffeur, téléphone, excursions...
- Le forfait séjour à bord (environ 10,50€/jour/adulte= 73,50 €)
- Les boissons



Conditions de vente

Article 1 : Présentation

La société MARINÈS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 9 Avenue Salvador Allende, commerce 2, 97419 La Possession. Numéro SIRET : 7540742500020 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018 GARANTIE FINANCIÈRE : ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A., 159 rue Anatole France, CS50118, 92596 Levallois Perret Cedex. RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP0227935 - Assurance : April international : Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accéder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription. Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinès Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches.

Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinès Voyage ne sera pas responsable des frais engagés ;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne. Vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa.

L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent sur le passeport, pièce d'identité, visa...

Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous.

MARINÈS VOYAGES au 9 Avenue Salvador Allendé, Commerce 2, 97419 LA POSSESSION Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche de du siège de l'agence, s'il n'y a eu aucune solution à l'amiable.

Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinès Voyages.

Article 6 : Règle pour l'aérien

Concernant les prestataires aériens, les compagnies d'assurance et autres, Marinès Voyages est un intermédiaire. La responsabilité de Marinès Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinès Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme.

Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers. Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinès Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc... ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client.

Marinès Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des droits aux passagers en cas de surréservation, d'annulation ou de retard.

En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.

Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinès Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinès Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies.

Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation.

La réservation ne garantit pas le prix du billet.

Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence.

Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents.

Marinès Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'inexistence d'accord inter-compagnies.

Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April international :

TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et

les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur. Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence.

Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas. Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinès Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale.

En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux parties.

En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à l'agence d'émettre vos billets.

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux et au moins deux heures, à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres, n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport.

Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent :

Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, ci-dessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination./ Les frais de dossiers

- Les taxes d'aéroport et de sécurité./L'assistance de notre représentant sur place./L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)/Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)/Les transferts en autocar climatisé durant le circuit./Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone./Les taxes et services hôteliers./L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages rapatriement./Les services d'un accompagnateur, si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages./Les extras, les dépenses à caractère personnel./Les pourboires, guides et chauffeurs

Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...), le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage

Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé.

Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination.

Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières.

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité.

Article 11 : Révision de prix

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité.

Article 13 : PRESTATAIRES

-Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport :

- Bus : Tous nos circuits (partie terrestre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également.

- Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant le nom des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

Europe/les Amériques : AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUSTRAL – FRENCH BEE - XL AIRWAYS *Afrique du Sud : AIR AUSTRAL *Maurice : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Chine : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Inde du Nord et Sud : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Madagascar : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Malaisie : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Thaïlande : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Vietnam : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS.

Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié.

Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)

300.00 EUR plus de 60 j. avant départ

25.00% entre 59 j. et 45 j. avant départ

50.00 % entre 44 j. et 30 j. avant départ

75.00 % entre 29 j. et 21 j. avant départ

90.00 % entre 20 j. et 07 j. avant départ

100.00 % entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales.

Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

Article 16 : Prestations hôtelières

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au prestataire.

Cette demande auprès du fournisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.

